



T

[DOCUMENT D'OBJECTIFS
Site Natura 2000 des Vallées de la
Loue et du Lison]

**COMPLEMENT
DOCUMENT D'OBJECTIFS
NATURA 2000
au Crêt Monniot
et en vallée de la Loue,
de l'aval de Quingey à Arc-et-Senans.**



Version 1. Janvier 2011

Sommaire

FASCICULE 1 : Présentation et contexte

Complements au Document d'objectifs du site Natura 2000 FR4301291 « Vallee de la loue» - de l'aval de Quingey à Arc-et-Senans et au Crêt Monniot	3
1. Introduction et contexte d'élaboration.....	5
1.1. Présentation de Natura 2000	5
1.2. Contexte d'élaboration	6
1.3. Cartes de situation	8
1.4. Fiche d'identité du site	10

FASCICULE 2 : Diagnostic et enjeux – Moyenne vallée de la Loue, de l'aval de Quingey à Arc-et-Senans

FASCICULE 3 : Diagnostic et enjeux – Crêt Monniot

FASCICULE 4 : Enjeux - Objectifs de gestion – Actions

FASCICULE 5 : Charte Natura 2000 Loue Lison

FASCICULE 6 : CARTES ET ANNEXES

COMPLEMENTS AU DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 FR4301291 « VALLEE DE LA LOUE» - DE L'aval de Quingey à Arc-et-Senans et au Crêt Monniot

Maître d'ouvrage

MEEDDAT – Direction Régionale de l'Environnement de Franche-Comté
Suivi de la démarche : « Luc Terraz » de la DIREN et/ou DDAF

Structure porteuse

« Syndicat Mixte de la Loue» - 8 rue du Chalet d'Arguel – 25720 Pugey. Tél : 03 81 57 21 55/03 81 52 38 33 ; courriel : smix.loue@wanadoo.fr

Opérateur

« Syndicat Mixte de la Loue».

Rédaction du complément au document d'objectifs

Rédaction / Coordination: PARACHOUT Marie, chargée de mission Natura 2000 – Syndicat Mixte de la Loue.

Contribution aux diagnostics et cartographie :

- Rapport et Cartographie des habitats naturels :

Milieux ouverts en aval de Quingey : GUINCHARD M. et P., Etudes en Environnement, 2006. Inventaire et cartographie des milieux ouverts et semi –ouverts, Vallée de la Loue en aval de Quingey. Syndicat Mixte de la Loue, DIREN Franche Comté et Union européenne 61p + annexes + cartographie (relevés de terrain en 2005).

Milieux forestiers et associés en aval de Quingey : BOUARD H. et DUFLO C., 2010. Cartographie des habitats forestiers et associés, site Natura 2000 Vallée de la Loue, extension aval Quingey. Syndicat Mixte de la Loue, DIREN Franche Comté et Union européenne, 25p. + annexes + cartographie (relevés de terrain en 2009).

Au Crêt Monniot : MIKOLAJCZAK A., 2006. Projet d'extension Natura 2000 sur le secteur du Crêt Monniot – Cartographie des habitats naturels et semi-naturels, 27p. (Relevés de terrain en 2005).

- Rapport et inventaires des groupes taxonomiques :

Ornithologie : MORIN C. et PAUL J.P., 2006. Inventaires ornithologiques des Zones de Protection Spéciale (ZPS) des Vallées de la Loue et du Lison. Etat initial faisant suite à la désignation des sites au titre de la Directive « Oiseaux ». GNFC, Syndicat Mixte de la Loue, DIREN Franche Comté et Union européenne. 27p + annexes.

Entomologie : GUINCHARD M. et P., Etudes en Environnement, 2009. Inventaires entomologiques, Natura 2000, sites « Vallée du Lison » et « Vallée de la Loue », Syndicat Mixte de la Loue, DIREN Franche Comté et Union européenne 27p. + fiches synthétiques.

- Diagnostic des activités socio-économiques :

Agriculture : Chambres d'agriculture du Doubs et du Jura

Sylviculture : ZIPPER A., 2009. Synthèse sur la gestion des forêts publiques de la moyenne vallée de la Loue en aval de Quingey. Syndicat Mixte de la Loue, DIREN Franche Comté et Union européenne, 24p +annexes

Contribution / propositions de relecture en cours: CRETIN Emmanuel, chargé de mission Natura 2000 – Syndicat Mixte de la Loue ; Luc Terraz - DREAL FC, Emmanuel Chapoulie – DDT 25

Validation scientifique : « Noms des membres du CSRPN chargé de suivre l'élaboration du Docob »

Crédits photographiques (couverture)

«Gentiane de Koch – Crêt Monniot ». Marie Parachout – Syndicat Mixte de la Loue
« Apron du Rhône ». Christian Rossignon – Fédération de pêche du Doubs

Référence à utiliser

PARACHOUT, M., 2011. Complément au document d'objectifs de la Vallée de la Loue, Natura 2000 au Crêt Monniot et en moyenne vallée de la Loue, de l'aval de Quingey à Arc-et-Senans. Syndicat Mixte de la Loue, DIREN Franche Comté et Union européenne, 2011, nb de p. + annexes et cartographies.

I. INTRODUCTION ET CONTEXTE D'ELABORATION.

1.1. Présentation de Natura 2000

NATURA 2000 : PRESENTATION GENERALE

Natura 2000 : le réseau des sites européens les plus prestigieux

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne (UE). Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire.

Il est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes : la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « directive Oiseaux » et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite « directive Habitats ». Un site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre de ces directives, ou au titre des deux directives sur la base du même périmètre ou de deux périmètres différents. Les directives listent des habitats naturels et des espèces rares dont la plupart émanent des conventions internationales telles celles de Berne ou de Bonn. L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Natura 2000 en Europe

Le réseau européen de sites Natura 2000 comprend **26 304 sites pour les deux directives** (CTE, juillet 2007) :

- **21 474** sites en ZSC (pSIC ou SIC) au titre de la directive Habitats, soit **62 687 000 ha**. Ils couvrent 12,8 % de la surface terrestre de l'UE,
- **4 830** sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux soit **48 657 100 ha**. Ils couvrent 10,0 % de la surface terrestre de l'UE.

Chaque pays est doté, ou se dote progressivement, d'un réseau de sites correspondant aux habitats et espèces mentionnés dans les directives. Chacun les transcrit en droit national. Ils sont invités à désigner un réseau en accord avec la réalité de la richesse écologique de leur territoire. La France est considérée comme l'un des pays européens parmi les plus importants pour les milieux naturels et les espèces sauvages. Ce réseau est également l'une des réponses de la France à ses responsabilités internationales et à ses engagements internationaux relayés par les discours des responsables français (Johannesburg en 2002, conférence internationale sur « biodiversité et gouvernance » à Paris en 2005, par exemple).

Natura 2000 en France

Les deux années 2006 et 2007 ont constitué un tournant pour la mise en place du réseau Natura 2000 en France. Elles correspondent en effet à l'achèvement du réseau terrestre.

Désormais, le réseau français de sites Natura 2000 comprend **1705 sites pour 12,42 % du territoire métropolitain** soit 6 823 651 ha hors domaine marin qui représente 697 002 ha (chiffres MEEDDAT, juin 2007) :

- 1334 sites en ZSC (pSIC et SIC) au titre de la directive Habitats. Ils couvrent 8,4 % de la surface terrestre de la France, soit 4 613 989 ha,
- 371 sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux. Ils couvrent 7,79 % de la surface terrestre de la France, soit 4 278 773 ha.

Natura 2000 en Franche-Comté

Le réseau franc-comtois de sites Natura 2000 comprend 71 sites qui couvrent 250 971 ha, soit 15,39 % du territoire régional.

- 50 sites (pSIC et SIC) au titre de la directive habitats. Ils couvrent 14,16 % de la surface de la région, soit 230 818 ha,
- 21 sites (ZPS) au titre de la directive oiseaux. Ils couvrent 12,84 % de la surface de la région, soit 209 414 ha.

1.2. Contexte d'élaboration

Les sites Natura 2000 de la Vallée de la Loue (FR 4301291) et de la Vallée du Lison (FR43120009) sont désignés au titre des deux directives européennes « Habitats » et « Oiseaux », en Franche Comté, et couvrent 76 communes des départements du Doubs (70 communes) et du Jura (6 communes). Pour chacun des sites, un document d'objectifs a été élaboré et approuvé, respectivement les 06/04/2006 et 23/10/2003.

En 2005, la France étant tenue de désigner de nouveaux sites au titre des Directives « Habitats » et « Oiseaux », des extensions au site Natura 2000 de la Vallée de la Loue ont été apportées :

- l'extension de la Vallée de la Loue, de l'aval de Quingey à Arc-et-Senans, d'environ 3000 ha, se justifie notamment en raison des données acquises sur l'Apron du Rhône, espèce d'intérêt communautaire inscrite à l'annexe II de la Directive « Habitats » ;
- l'extension du Crêt Monniot, d'environ 330 ha, se justifie en raison de l'existence relictuelle des dernières prairies maigres montagnardes de fauche en bon état de conservation à l'échelle du département du Doubs.

L'extension de ces périmètres a fait l'objet de discussions et de consensus, à l'occasion de réunions locales avec les divers acteurs concernés. Suite à cela, des études ont été menées afin de compléter l'état des lieux (cartographies d'habitats et inventaires d'espèces) sur ces territoires.

Des groupes de travail thématiques, réunissant les acteurs locaux de l'aval de Quingey et du Crêt Monniot et les personnes intéressées par la démarche, ont été constitués et animés par l'opérateur Natura 2000 afin :

- d'apporter des précisions sur les pratiques socio-économiques et humaines existant sur le site,
- de participer à l'identification des nécessités de préservation,
- de participer à la définition des objectifs de conservation et des mesures de gestion à mettre en place.

Le fruit de ces réflexions a permis de réaliser ce document complément aux documents d'Objectifs existants. Le recueil des comptes-rendus de réunions thématiques est disponible sur demande auprès de l'opérateur.

Depuis 2009 au Crêt Monniot, des Mesures Agri-Environnementales(M.A.E) Territorialisées ont été rendues disponibles, sur la base de la cartographie des habitats naturels, du diagnostic agricole et des réunions de groupe de travail « Agriculture et milieux ouverts » qui ont permis d'identifier les enjeux et objectifs de conservation.

Selon les mêmes éléments, en aval de Quingey, la contractualisation des M.A.E. territorialisées a pu être anticipée à la validation de ce complément au Document d'Objectifs, dès 2010.

De plus, le Lison étant affluent de la Loue, il a été décidé, à l'occasion de la dernière réunion du comité de pilotage du site de la Vallée de la Loue (le 22 juin 2009) de fusionner les périmètres et comités de pilotage de ces deux sites au sein d'un seul : « Vallées de la Loue et du Lison ».

La Charte a pu être élaborée, suite aux réflexions menées au sein d'un groupe de travail local spécifique, pour tout le site Natura 2000 « Vallée de la Loue et du Lison ».

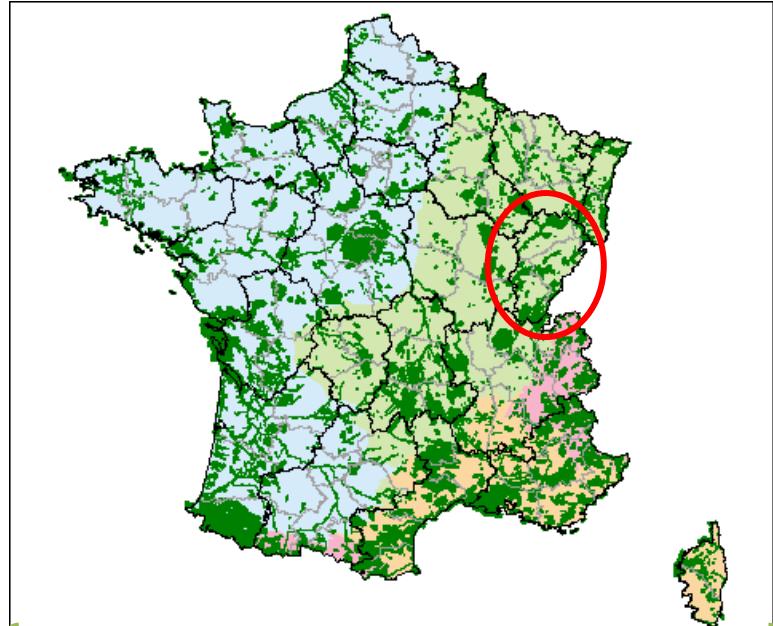
Enfin, une consultation des 76 communes et E.P.C.I. du site est en cours, afin d'acter la fusion des périmètres, et des nouvelles extensions discutées et validées en communes, en 2009 et 2010. Le site aura alors officiellement une surface étendue de 25023 ha

Le présent document est ainsi un complément aux documents d'objectifs existants, il présente :

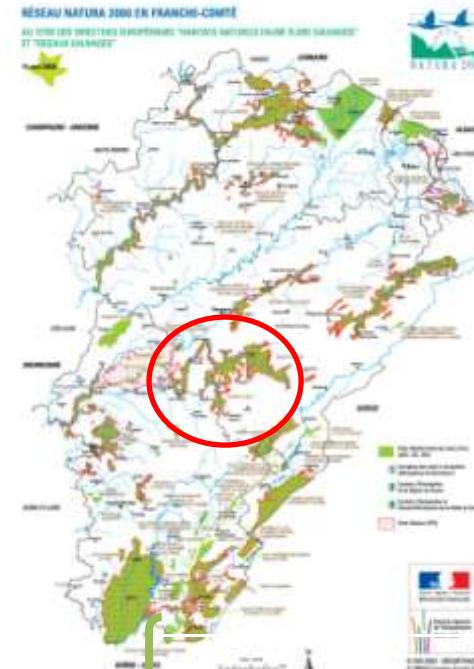
- l'état des lieux du site, des habitats et des espèces d'intérêt européen, des activités socio-économique et synthétise les enjeux présents en aval de Quingey jusqu'à Arc-et-Senans (**Fascicule 2**) et au Crêt Monniot(**Fascicule 3**) ;
- les enjeux-objectifs de gestion identifiés et reformulés, à l'échelle du site des « Vallées de la Loue et du Lison », ainsi que les mesures de gestion préconisées permettant d'atteindre ces objectifs (**Fascicule 4**),
- la Charte Natura 2000, à l'échelle du site des « Vallées de la Loue et du Lison », (**Fascicule 5**)
- les cartographies et annexes -(**Fascicule 6**).

-

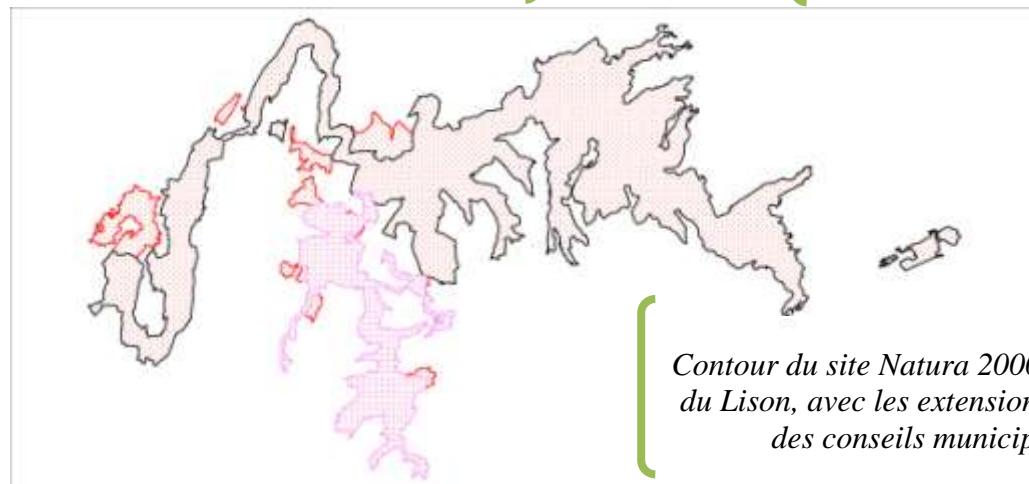
1.3. Cartes de situation



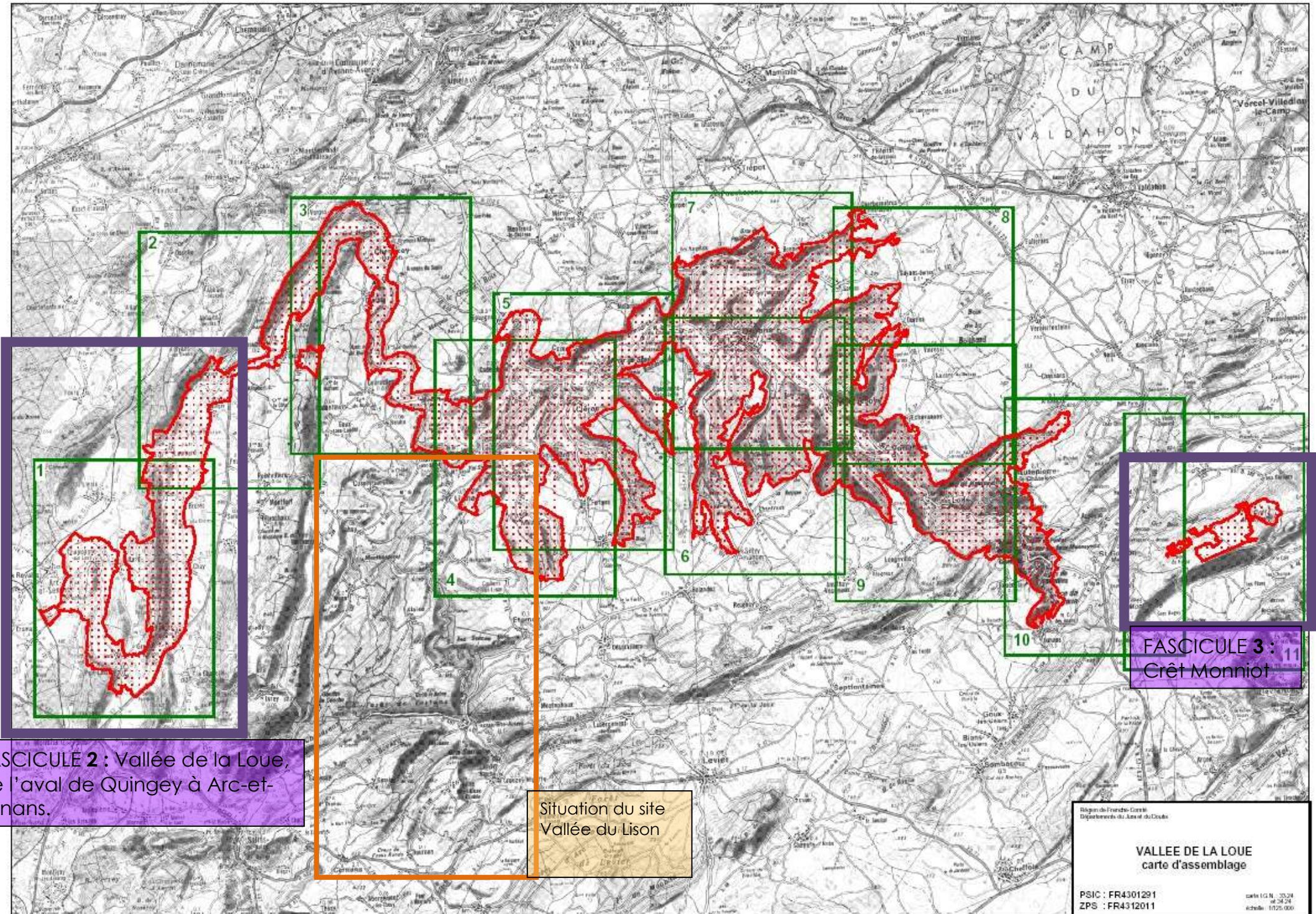
Localisation de la région franc-comtoise parmi les sites Natura 2000 en France – Portail Natura 2000



Localisation des sites Natura 2000 des Vallées de la Loue et du Lison parmi le réseau de sites franc-comtois - DREAL F.C.



Contour du site Natura 2000 de la Vallée de la Loue et de la Vallée du Lison, avec les extensions discutées en 2009 (en rouge) au sein des conseils municipaux des communes concernées,



1.4. FICHE D'IDENTITE DU SITE

Nom officiel du site Natura 2000 : « Vallée de la Loue » (« Vallées de la Loue et du Lison » à l'issue de la consultation des communes pour la fusion des périmètres)

Complément pour validation en Comité de pilotage : Compléments en moyenne vallée de la Loue, de l'aval de Quingey à Arc-et-Senans, et au Crêt Monniot

Date de transmission de la ZSC (pSIC, SIC) ou/et date de l'arrêté de la ZPS : « Vallée de la Loue » : 22/12/2005 (par Préf du Doubs)
13/02/2006 (par Préf du Jura) ; extension en aval Quingey jusqu'à Arc-et-Senans: 22/08/05

Désigné au titre de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE : oui Numéro officiel du site Natura 2000 : FR 4301291

Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE : oui Numéro officiel du site Natura 2000 : FR43120009

Localisation du site Natura 2000 : Franche-Comté

Localisation du site Natura 2000 : départements concernés Doubs (25) et Jura (39)

Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 au titre de la Directive européenne « Oiseaux » 79/409/CEE : 18995 ha

Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 au titre de la Directive européenne « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE : 18995 ha

Préfet coordinateur : Préfet de région Franche Comté

Président du comité de pilotage du site Natura 2000 désigné pendant la période de l'élaboration du Docob : Pierre MAIRE (maire de Flagey-25)

Structure porteuse : Syndicat Mixte de la Loue – 8 rue du Chalet d'Arguel – 25720 Pugey. Tél : 03 81 52 38 33 – Fax : 03 81 52 36 92

Opérateur : Syndicat Mixte de la Loue– 8 rue du Chalet d'Arguel – 25720 Pugey. Tél : 03 81 52 38 33 – Fax : 03 81 52 36 92

Commissions ou groupes de travail pour les périmètres complémentaires: 6 groupes de travail thématiques se sont réunis de 2007 à octobre 2010 :

- « Eau et milieux aquatiques », « Forêt et milieux associés », « Agriculture et milieux ouverts », « Tourisme et loisirs » ; en aval de Quingey ;
- « Agriculture et milieux ouverts », « Tourisme, loisirs et milieux forestiers » au Crêt Monniot.

La composition des groupes de travail et les comptes-rendus des réunions sont disponibles dans le document « Recueil des comptes-rendus de réunions des Groupes de travail thématiques pour l'élaboration des compléments au document d'objectifs du site Natura 2000 de la Vallée de la Loue, et du groupe de travail pour l'élaboration de la Charte Natura 2000 », Parachout M., CRETIN E., 2010, Syndicat Mixte de la Loue, DIREN Franche Comté et Union européenne. 177p + annexes.